



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL 27/01/2022

Étaient présents : D. ABERGEL - N. BELIN - S. CHARNELET - M. MEYNIER - L. PLASSIARD - V. TERRIEN-ABERGEL - P. VABRE – S. ZURITA

Procuration : D. CART-LAMY à P. VABRE - R. LARMET à P. VABRE

Absente : E. VUILLET-QUERE

Secrétaire de séance : S. ZURITA

ORDRE DU JOUR :

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 14/12/2021
2. Création d'un poste permanent à 35h au service administratif et modification du tableau des effectifs
3. Numérotage et nom de voirie du lotissement « Le Hameau du Pic »
4. Chemin communal Domaine du Haut Lirou
5. Autorisation de stationnement ADS Taxi
6. Programme des travaux voirie 2022 groupement de commande CCGPSL
7. Eclairage Public : Maitrise d'ouvrage Hérault Energies
8. Débat concernant la politique de protection sociale complémentaire
9. Questions diverses

l'ordre du jour.

Approbation du Procès-verbal du CM du 14/12/2021

À l'unanimité des présents et des représentés le procès-verbal de la séance du 14/12/2021 a été adopté.

2022-001 Création d'un poste permanent à 35h au service administratif et modification du tableau des effectifs

A l'unanimité des présents et des représentés le Conseil Municipal décide d'adopter la modification du tableau des effectifs proposé et créer un emploi permanent d'agent(e) d'accueil et d'assistant(e) du secrétariat à temps complet soit 35h00 au grade d'adjoint administratif territorial relevant de la catégorie hiérarchique C à compter du 28/02/2022.

2022-002 Numérotage et nom de voirie du lotissement « Le Hameau du Pic »

A l'unanimité des présents et des représentés le Conseil Municipal décide de d'attribuer le nom de la rue « **rue de la Lucques** » et « **Impasse de la Picholine** » et d'attribuer les numéros de voirie tel que présenté dans le tableau ci-dessous :

Lotissement « Le Hameau du Pic »

Parcelle n°	Lot n°	N° de voirie
AL 104	Lot n°1	n°8 Rue de la Lucques
AL 104	Lot n°2	n°9 Rue de la Lucques
AL 105	Lot n°3	n°7 Rue de la Lucques
AL 106	Lot n°4	N°6 Rue de la Lucques
AL 106	Lot n°5	n°5 Rue de la Lucques
AL 24	Lot n°6	n°4 Rue de la Lucques
AL 24	Lot n°7	n°3 Rue de la Lucques
AL 24	Lot n°8	n°2 Rue de la Lucques
AL 24	Lot n°9	n°1 Rue de la Lucques

AL 24	Lot n°10	4/5 Impasse de la Picholine
AL 24	Lot n°11	3 Impasse de la Picholine
AL 24	Lot n°12	2 Impasse de la Picholine
AL 24	Lot n°13	1 Impasse de la Picholine

2022-003 Chemin communal Domaine du Haut Lirou

A l'unanimité des présents et représentés le Conseil Municipal décide d'avoir plus d'informations avant de prendre sa décision afin de savoir quelle portion de chemin, quelle conséquence financière pour la commune, dans quel état est cette nouvelle portion.

2022-004 Autorisation de stationnement ADS Taxi A l'unanimité des présents et des représentés le conseil municipal autorise la DM n°3.

A l'unanimité des présents et représentés le Conseil Municipal accepte que Monsieur Le Maire établisse un arrêté d'ouverture d'une troisième autorisation de stationnement ADS sur la commune.

2022-005 Programme de voirie 2022 : groupement de commandes CCGPSL

A l'unanimité des présents et des représentés le conseil municipal valide les opérations de voirie 2022 :

Eclairage public : Maîtrise d'ouvrage Hérault Energies

Information au Conseil Municipal des nouvelles conditions de mise en œuvre de la compétence Eclairage Public transférée à Hérault Energies. Des réunions seront organisées par Hérault Energies pour les présenter plus en détails.

Débat concernant la politique de protection sociale complémentaire

Débat organisé suivant [l'article 4-III de l'ordonnance n°2021-175 du 17 février 2021](#)

Ce débat obligatoire, sans nécessité de délibération, est mené dans l'attente de l'ordonnance prise au sujet du montant plancher à appliquer par les employeurs de la FPT. Ont été abordés les points suivants :

- ✓ Les enjeux de la protection sociale complémentaire
- ✓ La compréhension des risques
- ✓ Le point sur la situation actuelle dans la collectivité
- ✓ La présentation du nouveau cadre : obligation de participation à la prévoyance et à la mutuelle des agents
- ✓ Les objectifs recherchés et les changements pour la collectivité avec la réforme (calendrier de mise en œuvre)

Questions diverses

- Réorganisation accueil mairie
- Participation financière aux écoles des Matelles
- Manifestations à venir :
 - 12 Mars 2022 : Tournoi d'échec
 - 16 Avril 2022 : Printemps du Vin par le comité des fêtes
 - 10-11 Juin 2022 : Festival du Jazz

23 Aout 2022 : Cinéma en plein Air
9 Octobre 2022 : Journée des jeunes
Repas des aînés : ?
Saint Jean : ?

FIN DE SEANCE A : 22h25

Ont signé au registre tous les membres présents.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
Pascal VABRE

